

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Séjours touristiques vendus via la plateforme Decathlon Travel

1. Objet

Les présentes Conditions Générales de Vente (ci-après « CGV ») régissent les modalités de vente des séjours touristiques proposés par Azur Turismos de Experiência (ci-après « l'Organisateur ») à des clients particuliers (ci-après « le Client »), commercialisés via la plateforme Decathlon Travel.

2. Rôle de Decathlon Travel

Decathlon Travel agit en qualité de plateforme de mise en relation et de distribution. L'organisation, la conception et l'exécution des séjours sont assurées exclusivement par l'Organisateur.

3. Identité de l'Organisateur

Azur Turismos de Experiência

Raison sociale : CDT TURISMO E VIAGENS LTDA

CNPJ : 50.955.006/0001-90

Adresse : Barrinha de Baixo S/S, Aranaú – CEP 62580-000 – Aracaú – Ceará – Brésil

4. Champ d'application

Les présentes CGV s'appliquent à l'ensemble des séjours vendus au nom de l'Organisateur via Decathlon Travel.

5. Formation du contrat

Le contrat est conclu dès validation de la réservation et encaissement du paiement par Decathlon Travel.

6. Prix

Les prix sont exprimés en euros (€), toutes taxes comprises, sauf mention contraire.

7. Modalités de paiement

Les modalités de paiement sont définies et encaissées par Decathlon Travel pour le compte de l'Organisateur.

8. Modification du séjour par le Client

Toute demande de modification après confirmation est soumise à l'acceptation de l'Organisateur.

9. Annulation par le Client

Jusqu'à J-31 avant le départ : remboursement intégral (100 %).

À partir de J-30 avant le départ : 100 % du montant du séjour est dû.

Certaines prestations nominatives peuvent être non remboursables.

10. Annulation ou modification par l'Organisateur

L'Organisateur peut modifier ou annuler le séjour en cas de force majeure ou contraintes locales.

11. Cession du contrat

La cession est possible jusqu'à 7 jours avant le départ, à l'exception des billets d'avion et prestations nominatives.

12. Activités sportives et responsabilités

Les séjours peuvent inclure des activités sportives telles que le kitesurf, impliquant des risques inhérents.

Le Client déclare pratiquer ces activités sous sa seule responsabilité et atteste disposer du niveau requis.

L'Organisateur ne saurait être tenu responsable en cas d'accident, blessure corporelle ou dommage subi lors de la pratique du kitesurf.

Toute perte, casse ou détérioration de matériel sportif (personnel ou loué) reste entièrement à la charge du Client.

13. Responsabilité

L'Organisateur est responsable de la bonne exécution des prestations vendues, hors cas de force majeure, fait du Client ou tiers.

14. Formalités administratives et sanitaires

Le Client est responsable de ses documents et obligations sanitaires.

15. Assurances

Aucune assurance n'est incluse sauf mention contraire. Il est fortement recommandé de souscrire une assurance couvrant les activités sportives.

16. Réclamations

Toute réclamation doit être formulée dans les 30 jours suivant la fin du séjour.

17. Données personnelles

Les données sont traitées conformément au RGPD.

18. Droit applicable

Les présentes CGV sont soumises au droit français.